

LE CHOEUR DANS TOUS SES ÉTATS

Firminy (42)

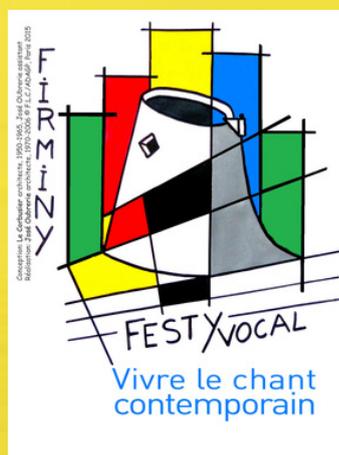
29, 30 & 31/10/2025

Rencontres professionnelles du chant choral



Fondation
Bettencourt
Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987



Formation, échanges, ateliers pour toute personne encadrant des pratiques chorales

Un séjour de formation professionnelle immersif, rythmé par des temps forts grâce à la Communication Non Violente (CNV), des ateliers ciblés, des mises en pratique concrètes et des moments d'observation privilégiés au plus près de l'apprentissage. Une expérience unique, au cœur de la Session d'automne du tout premier Concours national de jeunes talents français de la direction de chœur.

**Mercredi 29, jeudi 30 et
vendredi 31 octobre 2025**

à [FestyVocal](#) sur le site [Le Corbusier](#) à Firminy.

Les prérequis pour accéder à notre formation :

- Diriger (ou avoir déjà dirigé) un chœur ou un ensemble vocal ;
- Enseigner la direction de chœur ;
- Encadrer ou organiser des pratiques chorales.



Vous exercez la profession de :

- Chef de chœur associatif ;
- Professeur d'éducation musicale ;
- Professeur de direction de chœur, de chant choral, de formation musicale ;
- Directeur musical de maîtrise ;
- Musicien intervenant en milieu scolaire ;
- Compositeur de musique vocale et chorale ;
- Acteur du secteur culturel en lien avec le chant choral ;
- Personne suivant une formation professionnelle à la direction de chœur.

Les objectifs de cette formation :

- Expérimenter de nouvelles pratiques vocales (travail du son, des harmoniques) ;
- Observer des candidats chefs de chœur en concours ;
- Aborder la communication non violente (CNV) applicable avec la vie d'un chœur (relation entre choristes, entre le chef et les chanteurs) ;
- Découvrir de nouveaux répertoires, notamment contemporains, et des créations pour chœurs ;
- Découvrir la transcription pour chœur.

PROGRAMME

Mercredi 29 octobre 2025	Module	Intervenant
9h	Accueil	
9h30	Atelier Communication non violente p.1	À venir
12h30	Pause déjeuner	
13h30	Atelier Communication non violente p.2	À venir
15h30	Observation du Concours de direction de chœur avec <i>l'Ensemble Vocal Seguido</i>	
18h	Observation du Concours de direction de chœur avec le chœur les <i>Cantouramiauds</i>	
19h30	Échange de répertoire	
21h	Dîner	

Jeudi 30 octobre 2025	Module	Intervenant
9h	Carte blanche à Denis Rouger Enseignement de la direction de chœur, transcriptions pour chœur	<i>Denis Rouger</i>
12h	Pause déjeuner	
14h30	Atelier sur la pratique des harmoniques de la voix	<i>Wolfgang Saus</i>
18h30	Concert de l'Ensemble Seguido dirigé par les candidats	
19h30	Dîner	
21h30	Concert de l'Ensemble Seguido dirigé par Valérie Fayet <i>• Option soumise à achat •</i>	
Vendredi 31 octobre 2025	Module	Intervenant
9h	Table ronde sur la création pour chœur illustrée par la découverte de partition	<i><u>Modérateur</u> : Aurélien Hallopeau</i>
10h45	Présentation du répertoire de Môméludies	<i>Association Môméludies</i>
12h	Bilan de la formation	
FIN DE FORMATION		

Tarifs

Frais d'inscriptions · Forfait 3 jours ·	Adhérent	Non adhérent	
		Adhésion	TOTAL
Étudiant	30,00 €	+ 20,00 €	50,00 €
Individuel	160,00 €	+ 20,00 €	180,00 €
Formation professionnelle (prise en charge employeur)	350,00 € (adhésion facultative)	Adhésion facultative	

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel d'une durée de 21h ;
- Apports théoriques et mises en pratiques ;
- Matériel pédagogique mis à disposition pendant et à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation des acquis

Une auto-évaluation des acquis se fera en début et en fin de formation. Une attestation de réalisation sera établie au nom du stagiaire.

Modalités d'accès

Les participants en inscription individuelle et tarif étudiant doivent être à jour de leur cotisation à l'IFAC pour l'année civile 2025.

Vous pouvez régler votre adhésion (20€) directement en ligne sur la [page d'adhésion 2025 sur HelloAsso](#).

Rappel : l'adhésion est valide sur une année civile, de janvier à décembre.

► Pour s'inscrire - tarif individuel et étudiant

Vous souhaitez vous inscrire individuellement à la formation ? Nous vous proposons 3 possibilités de règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'Institut français d'Art choral (nous encaisserons le chèque à l'issue de la formation) ;
- Par virement à l'issue de la formation : [téléchargez l'IBAN de l'IFAC](#) ;
- Par carte bancaire à l'issue de la formation, via la plateforme Helloasso.

Contactez-nous pour plus d'informations !

Inscription possible jusqu'à 15 jours précédant les rencontres.

➤ Pour s'inscrire - tarif formation professionnelle

Vous êtes salarié de la **fonction publique territoriale**, vous disposez d'un **droit à la formation professionnelle** tout au long de votre carrière et cela quel que soit votre statut (fonctionnaire ou non titulaire). Vous êtes **salarié du secteur privé**, la formation des salariés pour l'adaptation à l'emploi est un devoir de l'employeur.

Dans ces deux cas, des **solutions de financements** existent et différents dispositifs permettent de former un salarié à titre individuel. N'hésitez pas à faire connaître votre projet de formation au plus vite à votre employeur ou votre responsable hiérarchique !

Communiquez la **présente plaquette de formation** à votre employeur, avant de vous rapprocher de Mathieu Bellier (contact ci-dessous) pour toute demande de devis ou d'informations complémentaires.

Vous êtes **employeur** et un de vos salarié **recherche une formation** ? Contactez-nous pour **évaluer** et **adapter** notre formation à ses **besoin spécifiques** !

Accessibilité

Accessible aux personnes à mobilité réduite. Un.e Français.e sur cinq est porteur.se d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à nous contacter pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'IFAC tentera d'y répondre au mieux.

Contact

Mathieu Bellier - Référent administratif et handicap - +33 (0)7 67 74 48 16 - mathieu.bellier@artchoral.org.

Possibilité de s'inscrire individuellement si l'action de formation proposée ne rentre pas dans les critères d'éligibilité du plan de formation de votre employeur.

Formateurs

Présentation des formateurs sur le site artchoral.org.

Dons

Si vous voulez faire des dons à l'IFAC, [cliquez ici](#) !

Institut français d'Art choral
22 rue Alfred de Musset
CCO - Bâtiment l'Autre Soie
69100 Villeurbanne

www.artchoral.org



Fondation
Bettencourt
Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987